

DÉPART (rendez-vous) le 24/07/2023 du gymnase Mazeline : 09h00

ARRIVÉE le 27/07/2023 au gymnase Mazeline : 18h00

LISTE D'ÉQUIPEMENT

FOURNI :

- Toiles de tentes
- Repas confectionnés par les apprentis aventuriers (petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner)

À PRÉVOIR :

- Pour la nuit en tente : sac de couchage, matelas/tapis de sol, oreiller, pyjama
- Pour les repas : vaisselle personnelle (assiette, couverts, bol, verre/gourde), torchon à vaisselle
- Pour le canoë-kayak : coupe-vent/imperméable, maillot de bain, tenue lycra ou thermique, chaussures adaptées à l'eau ou anciennes chaussures.
- Pour la randonnée, et les activités physiques : tenue de sport adaptée, des chaussures de sport pour marcher et courir.
- Pour les veillées : tenue chaude (veste, manteau, sweat, écharpes, plaid)
- Pour le confort et la sécurité : plusieurs tenues de sport (t-shirt, pantalon, short, chaussettes, sous vêtements, sweat, veste, manteau), au moins 2 paires des chaussures (une pour l'eau et une sèche), lunettes de soleil et cordon, crème solaire, gourde, casquette, nécessaire de toilette, serviette de toilette, sac à dos, sac pour le linge sale, lampe de poche.
- Bonus : jeux de société personnel, encas si besoin!
- Ne pas apporter d'objet de valeur (montre, bijoux, objets électroniques...)
- ***BREVET DE SAVOIR NAGER DE 25 MÈTRES OBLIGATOIRE!***
- **APPORTER LE CASSE CROUTE POUR LE REPAS DU LUNDI MIDI !**

**Réunion d'information programmée le Lundi 17Juillet à 18h30 au complexe
Mazeline (salle des fêtes)**

PROGRAMME

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

9H

Petit déjeuner

10H

Arrivée

Course
d'orientation

Tournoi
Sports co

Rangement

Installation

Randonnée

12H

Déjeuner

14H

Escalade

Canoë

Accrobranche

Randonnée

20H

Dîner

Retour 18h

21H

Veillée



Document imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique



SÉJOUR ACTIVITÉS PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

à Saint Léonard des Bois

PROGRAMME

COURSE D'ORIENTATION

CANOË

KAYAK

ACCROBRANCHE

ESCALADE



du 24 au 27 juillet
de 12 à 16 ans

TARIFS

Résidents CUA		Résident extérieur
Quotient familial <573	Normal	
180€	200€	230€

Date limite des dépôts des dossiers et règlement acompte (50€) à l'USDA (Gymnase Louvrier Alençon) le 3 juillet ! Nombre de places limité !

Contact

E-mail : usda@wanadoo.fr ou <https://www.asso-usda.com>

USDA : 02.33.28.08.17 MAIRIE : 02.33.80.39.39

**FICHE D'INSCRIPTION ACM DAMIGNY / CERISE
POUR LE MINI CAMP SAINT LÉONARD DES BOIS**

Date limite de dépôt des dossiers et règlement en Mairie ou à l'USDA : Lundi 03 juillet 2023

Prière de s'inscrire en avance. Nombre de places limité !

USDA Gymnase Louvrier, 22 avenue Koutiala - 61000 Alençon

Tél/Fax : 02 33 28 08 17 E-mail : usda@wanadoo.fr

Je soussigné(e) :N°Tel (en cas d'urgence).....

Adresse :

Inscrit : mon fils / ma fille Âge :.....

(Un seul enfant par fiche d'inscription)

	Résident CUA		Résident extérieur
	Quotient Familial < 573*	Normal	
INSCRIPTION MINI CAMP	180€	200€	230€

LES BONS CAF, MSA, CHÈQUES VACANCES ET COUPONS SPORT SONT ACCEPTÉS

*** Validation du régime allocataire en mairie** : se munir des justificatifs de prestations : avis d'imposition 2021 et livret de famille

Si vous êtes bénéficiaire d'aides diverses (comité d'entreprise, ...)

- Besoin d'une facture
- Document à remplir (joindre les documents avec l'inscription)
 - Je m'engage à régler l'acompte de 50€ (de préférence par chèque, à l'ordre de l'USDA).
 - Je déclare avoir contracté une Assurance Responsabilité Civile dans le cadre familial ou scolaire.

Fait à, le/...../.....

Signature des parents

Règlement intérieur du mini camp :

Les jeunes se doivent de respecter :

- Le matériel du lieu d'hébergement et de l'USDA (la dégradation volontaire, de vandalisme sur les locaux ou le matériel, feront l'objet d'une facturation)
- Le personnel du lieu d'hébergement, les animateurs et leurs camarades physiquement, verbalement et moralement
- Le silence à 22h demandé par le lieu d'hébergement

Il est formellement interdit de :

- Fumer, vapoter, consommer de l'alcool et de la drogue
- Photographier des personnes pour un usage personnel sans leur demander leur avis au préalable
- Introduire sur le camp des objets pouvant être dangereux (cutter, aiguilles, couteaux, pétard...)
- L'usage du téléphone portable (sauf cas exceptionnel), de tablette, console de jeu est interdit durant les activités communes

Signature du jeune